



## Communiqué Technique - 11 août 2017

### Autodrome Granby – Voiture Modifié #46

Suite à sa 2<sup>e</sup> position lors de la finale du 11 août 2017, la voiture de Kayle Robidoux (Modifié #46) a échoué l'inspection d'après courses (illegal carburetor spacer).

L'inspecteur technique en chef de la série DIRTcar 358 a attribué les sanctions suivantes :

- Kayle Robidoux perd la moitié de ses points et de sa bourse de la finale du 11 août 2017.

**Steve Salvas**  
DIRECTEUR DE COURSES

